

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00639

Numéro SIREN : 539 638 916

Nom ou dénomination : 3R INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 35814

Désignation de l'entreprise : SAS 3R INVESTISSEMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 13 RUE DES FRERES FAUCHER 33000 BORDEAUX			Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 5 3 9 6 3 8 9 1 6 0 0 0 1 2			Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 31122021		
			N-1 31122020		
			Net 3		
			Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	435 574 21 426 414 148
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	238 849
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	188 158 188 158
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 099 3 099 3 050
TO TAL (II)		BJ	BK	626 830 21 426 605 404 430 057	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	1 530 112 1 530 112 183 878
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	164 293 164 293 194 202
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	15 671 15 671 224 626	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 103 2 103 3 255	
	TO TAL (III)	CJ	CK	1 712 179 1 712 179 605 961	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 339 009 21 426 2 317 583 1 036 017	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 099 (3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS 3R INVESTISSEMENT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)		DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	598 856	483 841
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	85 864	115 015
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	3 282	1 831
	TO TAL (I)		DL	699 002	611 686
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 125 313	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	303 781	283 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	17 095	67 924
	Dettes fiscales et sociales		DY	212	22 886
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	172 181	50 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	1 618 581	424 331	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	2 317 583	1 036 017	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 618 581	424 331
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3R INVESTISSEMENT

SASU au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 539 638 916,
dont le siège social est situé : 49 RUE DE LA PORTE DIJEAUX 33000 BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an 2022,
le 30 juin,
à 14 heures,

Au siège social, 49 RUE DE LA PORTE DIJEAUX 33000 BORDEAUX

Monsieur Patrick SORRENTINO, demeurant 615 RUE JEAN MONNET 34200 SETE

Propriétaire de la totalité des 1000 actions de 10,00 euros chacune émises par la société 3R INVESTISSEMENT,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Patrick SORRENTINO.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Patrick SORRENTINO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique, après lecture de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 124,00 euros et qui correspondent à des amortissements et autres charges non déductibles. Ces dépenses et charges ont donné lieu à une imposition de 31,00 euros.

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 85 864,10 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 85 864,10 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 684 719,80 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

DÉCISION 3

L'associé unique précise qu'en application de l'article L227-10 al.4 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce résumées ci-dessous, seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention nouvelle

1. Contrat de bail « Locations immobilières »

Montant du loyer annuel comptabilisé en charges au titre de cette convention au 31 décembre 2021 : 36 000,00 euros.

Cette convention a été conclue avec la société QUARTIER D'ASSOCIES, représentée par Monsieur Patrick SORRENTINO, à effet du 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 3 années.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Patrick SORRENTINO.

Convention poursuivie

1. Compte courant – Concerne Monsieur Patrick SORRENTINO

Solde au 31 décembre 2021 : 58 704,00 euros.

Compte non rémunéré.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Patrick SORRENTINO.

DÉCISION 4

L'associé unique rappelle en tant que de besoin qu'il n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

DÉCISION 5

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Patrick SORRENTINO

Zone de signature



3R INVESTISSEMENT

SASU au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 539 638 916,
dont le siège social est situé : 49 RUE DE LA PORTE DIJEAUX 33000 BORDEAUX

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 85 864,10 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 85 864,10 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 684 719,80 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Président

Zone de signature



Certifié conforme